

Veille **politique**

de France générosités

Semaine du 12.02.24 au 16.02.24

Sommaire

Au Gouvernement.....	2
— Les nominations en cabinet ministériel.....	2
Au Parlement.....	2
— Le « remaniement parlementaire ».....	2
— Un nouveau format des questions au gouvernement prochainement ?	2
— PPL « Territoires Zéro Faim » - Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale	2
— PPL « Instaurer la semaine de 4 jours pour les bénévoles » - Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale	3
Au sein de l'Union européenne.....	3
— Adoption en commission de la directive relative aux associations transfrontalières européennes	3
— Économie Sociale et Solidaire : réunions officielles et évènements	4
Le programme de la semaine prochaine.....	4

Au Gouvernement

— Les nominations en cabinet ministériel

- ▶ Au cabinet d'Olivia GREGOIRE, [Vincent ALHENC-GELAS](#) conserve son poste de **directeur du cabinet**, tout comme [Arpiné GZRYAN](#), **directrice adjointe** du cabinet selon le [Journal officiel](#).
- ▶ [Éric THIERS](#) devrait prendre la **direction du cabinet de la ministre de l'Éducation nationale**, Nicole BELLOUBET, selon des informations du Figaro confirmées à Contexte. Il était conseiller Institutions et Action publique à l'Élysée.
- ▶ [Thomas CAILLEAU](#), jusqu'alors directeur adjoint du cabinet d'Amélie OUDEA-CASTERA dirigera son cabinet au ministère des Sports.
- ▶ Contexte révèle la **composition du cabinet de Jean-Noël BARROT, ministre délégué chargé de l'Europe** :
 - [Tristan AUREAU](#), directeur de cabinet.
 - [Kévin THUILLIER](#), directeur de cabinet adjoint.
 - [Baltis MEJANES](#), cheffe de cabinet
- ▶ Plusieurs autres nominations dans les cabinets ministériels au [Journal officiel](#) du 13 février.

Au Parlement

— Le « remaniement parlementaire »

- ▶ À la suite de l'entrée au gouvernement de Guillaume KASBARIAN et Marie GUEVENOUX, [Stéphane TAVERT](#) a été élu **Président de la Commission des affaires économiques**, [Brigitte KLINKERT](#) a été élue **Première questeuse**.
- ▶ Plusieurs anciens ministres ont repris leur place sur les bancs de l'Assemblée :
 - [Elisabeth BORNE](#) et [Olivier VERAN](#) siègent à la commission des affaires étrangères.
 - [Clément BEAUNE](#) siège en commission des Lois et Affaires européennes.
 - [Olivier DUSSOPT](#) siège en Commission de la défense.
 - [Bérangère COUILLARD](#) et [Olivier BECHT](#) siègent en commission Développement durable.
 - [Philippe VIGIER](#) et [Carole GRANDJEAN](#) siègent en commission des Affaires sociales.
 - [Agnès FIRMIN LE BODO](#) siège en commission des affaires culturelles et de l'éducation.

— Un nouveau format des questions au gouvernement prochainement ?

- ▶ Gabriel ATTAL envisage la mise en place **d'un nouveau format des questions au gouvernement où les députés ne s'adresseront qu'à lui**. Aujourd'hui les questions au gouvernement interrogent l'ensemble du gouvernement, pour interroger le Premier ministre, il faut être président de groupe.

— PPL « Territoires Zéro Faim » - Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale

- ▶ La [Proposition de loi « Territoires Zéro Faim »](#) déposé par le député Socialiste [Guillaume GAROT](#) a été adoptée en commission des affaires économiques.

► Avec pour objectif de **lutter contre la précarité alimentaire**, cette PPL porte trois mesures clés :

- **L'expérimentation d'un dispositif « Territoires Zéro Faim »** visant à éradiquer la précarité alimentaire dans les territoires, en y mobilisant l'ensemble des leviers à disposition de l'État, des collectivités et des acteurs associatifs.
- Expérimenter la mise en place d'un **chèque alimentation durable**. Il pourrait prendre la forme d'une carte de paiement acceptée dans la plupart des commerces alimentaires. Cette carte permettrait d'acheter uniquement des produits dits « éligibles », par exemple des produits issus de l'agriculture biologique et/ou en provenance de circuits courts, ainsi que des produits bons pour la santé.
- **Instaurer une TVA à 0% sur les produits alimentaires** vendus à des associations d'aide alimentaire. Le champ d'application de cette mesure a été élargi en commission aux centres communaux et intercommunaux d'action sociale.
- Dans le cadre de l'examen en commission, un article additionnel a été ajouté à l'initiative du groupe Écologiste visant à créer, auprès du ministre chargé de l'Agriculture et de l'alimentation, un **comité qui a pour mission la préfiguration d'une commission de suivi sur la sécurité sociale alimentaire**.

► Elle sera examinée en **séance publique** lors de la niche parlementaire du PS, **jeudi 29 février**.

— PPL « Instaurer la semaine de 4 jours pour les bénévoles » - Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale

► La [Proposition de loi « Instaurer la semaine de 4 jours pour les bénévoles »](#) a été **rejetée en commission des affaires sociales**. Elle prévoyait la possibilité pour les salariés d'aménager leur temps de travail pour leur permettre d'exercer leurs activités bénévoles.

- **Le groupe Renaissance** a salué cette initiative, mais a décidé de **rejeter** la PPL **dans l'attente de la publication de plusieurs rapports à venir**, notamment le rapport prévu dans la [PPL Bataillon](#) qui doit évaluer la possibilité d'instaurer une semaine de quatre jours pour les salariés bénévoles.
- **Les groupe LFI, Écologistes et GDR** ont salué l'idée de libérer du temps pour les bénévoles, mais **ont rejeté** la PPL car la semaine de 4 jours, telle que prévue dans le cadre de cette PPL, **ne prévoit pas de réduire le temps de travail des salariés**.
- Les groupes Modem, Horizons et Rassemblement national ont évoqué les **contraintes** trop importantes que l'instauration d'un tel dispositif ferait peser **sur les entreprises**.
- **Le groupe LIOT a soutenu la PPL**. Ils ont salué la nécessité de soutenir le tissu associatif et l'esprit de la PPL qui vise à aménager le temps de travail pour les bénévoles. Ils ont cependant évoqué les contraintes que cela pourrait faire peser sur les entreprises.

Au sein de l'Union européenne

— Adoption en commission de la directive relative aux associations transfrontalières européennes

► Mardi 13 février, la Commission des affaires juridiques du Parlement européen a voté en faveur de la [directive relative aux associations européennes transfrontalières](#).

► Pour rappel, cette directive vise à **créer un statut pour les associations qui ont une activité transfrontalière en Europe**. Elle reconnaît le rôle essentiel joué par les associations dans l'Union

européenne et réaffirme un certain nombre de droits et principes fondamentaux tels que **la liberté associative** et le **principe d'égalité de traitement**.

- ▶ **France générosités**, avec le Mouvement associatif et le Centre français des Fonds et fondations, suit l'adoption de cette directive avec attention et a participé aux différentes **contributions** avec le député Sergey LAGODINSKY, rapporteur sur la directive.
- ▶ Le **vote en séance plénière** devrait avoir lieu en **avril prochain** avant le début des négociations en trilogue entre les trois institutions européennes (Parlement, Conseil, Commission).

— Économie Sociale et Solidaire : réunions officielles et événements

- ▶ Pendant deux jours, les **ministres européens chargés de l'ESS se sont réunis à Liège**, Maxime BADUEL, Délégué ministériel à l'ESS représentait la France.
- ▶ A l'issue de ces échanges, [25 recommandations](#) ont été validées et signées par 21 Etats membres, dont notamment :
 - **Nommer un commissaire dédié à l'économie sociale.**
 - Garantir **égal accès** à l'ensemble des instruments de financements et fonds européens.
 - Assurer une **adaptation générale du régime des aides d'État** via l'intégration d'une exemption spécifique bénéficiant aux acteurs de l'économie sociale.
 - Veiller à ce que les systèmes fiscaux n'entravent pas le développement de l'économie sociale.
 - L'adoption de la **directive relative aux associations européennes transfrontalières**.
 - Promouvoir une **approche intégrée de l'égalité de genre** (*gender approach*) dans les politiques relatives à l'économie sociale.
- ▶ La **déclaration du Luxembourg**, feuille de route vers la création d'un écosystème plus complet pour les entreprises d'économie sociale, engage désormais **23 États** (l'Allemagne et la Pologne l'ont rejoint). Le Comité de suivi s'est doté d'un **Secrétariat permanent** pour structurer leur action et agir en continu au sein des instances européennes afin de faciliter l'adoption de mesures favorables au développement de l'économie sociale.
- ▶ Parallèlement ont eu lieu les [Rencontres européennes de l'Économie sociale](#) qui ont réuni 500 décideurs politiques, experts, acteurs de terrain et autres parties prenantes.

Le programme de la semaine prochaine

La semaine prochaine, les travaux en séance plénière sont suspendus au Parlement pour les vacances scolaires.

- ▶ Assemblée nationale
 - **Mardi 27 février**
 - **9h : questions orales sans débat**
 - **15h : questions au gouvernement**
 - **Mercredi 28 février – 14h : questions au gouvernement**
 - **Jeudi 29 février – niche parlementaire PS : examen en séance publique de la PPL « Face à la précarité alimentaire, des Territoires Zéro Faim »**

► Sénat

- **Lundi 26 février :** **audition de France générosités** par Yan CHANTREL, rapporteur de la proposition de loi visant à soutenir l'engagement bénévole et à simplifier la vie associative.
- **Mercredi 28 février**
 - **9h30 :** audition par la Commission culture et éducation de Mme Chantal BRUNEAU, vice-présidente du Haut Conseil à la vie Associative, M. Mickaël HUET, délégué général du Mouvement associatif, et M. François BOUCHON, président de France Bénévolat, sur la situation du secteur associatif.
 - **15h :** questions au gouvernement